



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

**Stéphane VOJETTA**  
Député des Français de l'étranger  
(5<sup>ème</sup> circonscription)

**Monsieur Stéphane Séjourné**

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

**Monsieur Franck Riester**

Ministre délégué chargé du Commerce extérieur,

de l'Attractivité, de la Francophonie

et des Français de l'étranger

**Monsieur François Perret,**

Président de la Mission Laïque Française

**Monsieur Jean-Marc Merriaux,**

Directeur général de la Mission Laïque Française

*c./c.*

*Madame la Directrice Générale de l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE),*

*Monsieur l'Ambassadeur de France en Espagne,*

*Monsieur le Conseiller de Coopération Culturelle de France en Espagne,*

Messieurs,

Je vous écris afin de donner suite à mon courrier en date du 4 mars dernier, qui réagissait aux annonces d'augmentation des frais d'écolage dans tous les établissements gérés par la Mission Laïque Française (**MLF**) en Espagne.

[stephane.vojetta@assemblee-nationale.fr](mailto:stephane.vojetta@assemblee-nationale.fr)

Adresse postale : Assemblée Nationale 126, rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP

---

**Stéphane VOJETTA**

Député des Français de l'étranger  
(5<sup>ème</sup> circonscription)

Mon courrier demandait notamment au ministère « *d'instruire un audit de la situation financière actuelle et prévisionnelle de la Mission Laïque Française, afin notamment de déterminer si toutes les solutions ont été analysées et tous les efforts alternatifs ont été faits pour éviter cette décision radicale qui ne peut que fragiliser ces familles et des établissements tout entiers.* ».

Je me réjouis donc logiquement de l'annonce réalisée par le ministre Franck Riester devant l'Assemblée des Français de l'Étranger le 18 mars dernier quant à la prochaine mise en place d'une « *mission d'audit financier afin de permettre l'analyse d'alternatives aux annonces d'augmentation des frais d'écolage* ».

J'ai depuis maintenu des contacts réguliers avec la communauté éducative des établissements MLF en Espagne, en me rendant notamment au Lycée Molière de Villanueva de la Cañada mais aussi en établissant un dialogue constant avec les représentants des familles et parents d'élèves des établissements concernés. J'ai notamment à nouveau consulté ce lundi 8 avril les représentants nationaux de la Fapalfe/FAPEE et de l'UNAPE ainsi que leurs représentants au sein des lycées français de Alicante, Gran Canaria, Murcie, Palma de Majorque, Reus, Saragosse, Tenerife, Valladolid et Villanueva de la Cañada. J'ai ainsi pu mesurer à quel point les inquiétudes et tensions subsistent au sein de ces communautés scolaires au retour des vacances de Semana Santa et alors que les périodes d'inscription pour la rentrée de septembre 2024 se sont ouvertes depuis quelques jours. Dans chacun de ces établissements, de nombreuses familles continuent à douter face au manque de visibilité et envisagent l'inscription de leurs enfants dans d'autres établissements à la rentrée de septembre, voire même font activement campagne pour convaincre d'autres familles de les suivre, renforcées dans leur démarche par le manque d'information.

---

**Stéphane VOJETTA**

Député des Français de l'étranger  
(5<sup>ème</sup> circonscription)

Cette situation est nocive et la possible perte d'effectifs en nombre significatif réduirait à néant les efforts de gestion de chaque établissement, les condamnant à poursuivre une spirale de réduction de voilure – spirale délétère et probablement vouée à l'échec. Il est donc à la fois crucial et urgent de donner à ces familles de la visibilité quant à notre volonté d'agir dans le sens de leurs intérêts.

C'est pourquoi je tiens à insister sur les points suivants en ce qui concerne les décisions à venir :

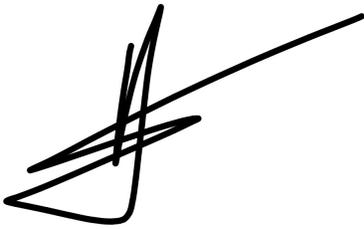
- 1) Je suis évidemment favorable à toute modalité de soutien urgent qui pourrait être apporté à la MLF
- 2) En revanche, il est essentiel que toute annonce de soutien financier à la MLF soit accompagnée de l'annonce simultanée d'un moratoire sur les augmentations tarifaires annoncées pour septembre 2024 dans les établissements espagnols. Le moratoire en question pourrait s'articuler de la manière suivante :
  - Fixation d'une **augmentation tarifaire uniformisée** pour tous les établissements à la rentrée 2024 – par exemple un taux plancher de 5% - accompagnée d'une **clause de revoyure** pour le moment où les conclusions de l'audit financier seront publiques
  - Les conclusions de l'audit devront permettre de poser les bases d'un dialogue équilibré entre la MLF et ses parties prenantes afin de déterminer la stratégie de l'association en Espagne ainsi que la trajectoire tarifaire dans ses établissements à court (1-2 ans), moyen (5 ans) et long terme.
  - Dans tous les cas, cette trajectoire tarifaire devra constituer un engagement ferme qui permettra aux familles d'obtenir une visibilité réelle, et de faire leurs choix d'établissement en connaissance de cause.
- 3) Par ailleurs, toute mesure de soutien devra être accompagnée d'engagements fermes de la MLF visant à améliorer de manière tangible sa transparence, sa gestion et sa gouvernance.

---

**Stéphane VOJETTA**  
Député des Français de l'étranger  
(5<sup>ème</sup> circonscription)

Je serai à votre disposition pour participer à la mise en œuvre de ces préconisations.

Veuillez agréer mes sentiments distingués,



**Stéphane Vojetta**

Député des Français établis hors de France – 5<sup>ème</sup> circonscription (Espagne, Portugal, Andorre, Monaco)

#### **Cosignataires**

**Stéphanie Le Vaillant-Vignancour**, Conseillère des Français de l'Étranger, circonscription de Madrid

**Baudouin de Marcellus**, Conseiller des Français de l'Étranger, circonscription de Barcelone

**Francis Huss**, Conseiller des Français de l'Étranger, circonscription de Madrid

**Nathalie Coggia**, Déléguée des Français de l'Étranger, circonscription de Madrid